



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET FAVORISER L'EMPLOI

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE

La province Sud soutiendra l'ensemble des filières économiques qu'elles relèvent du secteur général ou du secteur rural. Concernant ce dernier, l'effort de la collectivité portera sur le soutien à la diversification par le développement de nouvelles filières aquacoles mais aussi sylvicoles. La filière bovine comme les autres filières agricoles existantes nécessitent d'être redynamisées par une réorganisation des marchés et un développement des aides techniques aux acteurs pour améliorer la qualité de leur production et leur revenu.

Le secteur du tourisme sera soutenu en encourageant les initiatives de structuration des productions touristiques et de formation des acteurs. La province Sud souhaite voir l'économie calédonienne se diversifier pour mieux répondre aux besoins des Calédoniens. Elle engagera ainsi des études économiques sur le développement de nouvelles filières dans les secteurs agroalimentaires, des énergies renouvelables, des services et de la maintenance aux entreprises, et des services à la personne.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

La province Sud entend bien créer les conditions propices au développement des entreprises de son territoire géographique en poursuivant ses efforts d'accompagnement financiers et techniques, en encourageant l'innovation, en augmentant l'offre immobilière d'entreprises, en développant les couveuses et les pépinières et en encourageant les démarches de valorisation de la production locale par la qualité.

FAVORISER L'EMPLOI

La province Sud soutiendra les entreprises créatrices d'emploi comme celles en difficulté afin de maintenir leurs effectifs. Les dispositifs existants d'aide à l'insertion par l'emploi seront maintenus et développés.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET FAVORISER L'EMPLOI



QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- REVOIR NOS DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES
(NOUVEAUX CODES DES INVESTISSEMENTS, STRUCTURER LES FILIÈRES : COOPÉRATIVES AGRICOLES, GRAPPES D'ENTREPRISES..., SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ : LABELS DE PRODUCTION OU DE SERVICES, CLASSEMENT HÔTELIER, CERTIFICATION D'ENTREPRISES...)
- ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES FILIÈRES ET DE L'INNOVATION
(PROGRAMME DE DIVERSIFICATION AQUACOLE, OPÉRATEUR FORESTIER, TECHNOPOLE, COUVEUSES D'ENTREPRISES INNOVANTES...)
- SOUTENIR L'EMPLOI ET NOTAMMENT L'INSERTION DES JEUNES
(ÉCOLE DE LA 2^{ÈME} CHANCE, AIDE À LA CRÉATION DU 1^{ER} EMPLOI POUR LES TPE*, PLATEFORME DES VOCATIONS, INSTITUT DE FORMATION AUX MÉTIERS DU TOURISME...)

*Très Petites Entreprises

CAP SUD 21, le Cap à suivre !